RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONERA
THE FRENCH AEROSPACE LAB

ANNEXE 2 au CCAP

ACCORD DE CONFIDENTIALITE

MODELE NON FOURNI ICI

A DEMANDER

L'accord de confidentialité n'est pas transmis dans le dossier de consultation des entreprises disponible sur le profil acheteur de l'ONERA (PLACE – plateforme des achats de l'Etat).

Cet accord est transmis après demande du candidat (via l'encart « Question » - « Poser une question » de la plateforme PLACE).
Une fois la demande effectuée, l'ONERA adresse au candidat concerné, via la plateforme de signature en ligne DocuSign, l'accord de confidentialité, à compléter et signer électroniquement selon les modalités indiquées dans l'outil.

La demande du NDA doit donc être faite à l'ONERA au plus vite pendant la période de consultation afin de pouvoir obtenir les documents confidentiels du dossier technique (notamment, note de présentation des risques et statistiques des sinistres), et nécessaires pour établir le dossier d'offre.

Le NDA doit être remis IMPERATIVEMENT au plus tard 7 jours ouvrés avant la date limite de remise des dossiers fixée en page de garde du règlement de la consultation.